

Nyon, rue Saint-Jean: l'inscription sous la terrasse

Autor(en): **Aberson, Michel / Fuchs, Michel E. / Thorimbert, Sophie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **40 (2017)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-768569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Nyon, rue Saint-Jean: l'inscription sous la terrasse

— Michel Aberson, Michel E. Fuchs et Sophie Thorimbert

Lors d'une opération de fouille préventive menée en 2014 au sein d'un quartier peu exploré de la ville antique de Nyon, une inscription remarquable et des données inédites ont été mises au jour.

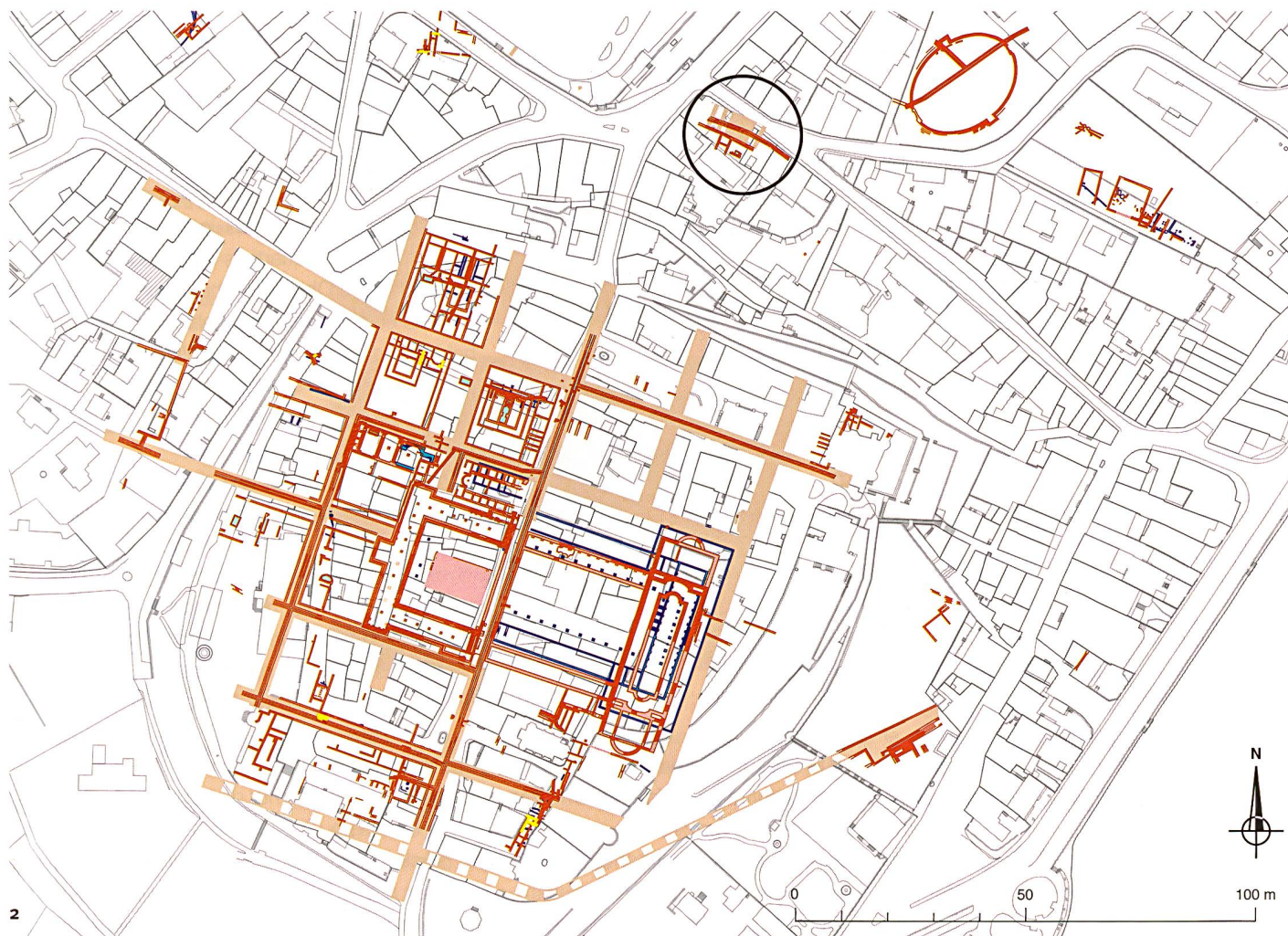
Fig. 1
Nyon, rue St-Jean 24, intervention de 2014. Le bloc inscrit dans son contexte de découverte.

Nyon, rue St-Jean 24, Untersuchung 2014. Der Block mit der Inschrift anlässlich seiner Entdeckung.

Nyon, rue St-Jean 24, intervento del 2014. Il blocco con iscrizione *in situ*.

Située en marge de la trame régulière des *insulae*, à faible distance de l'amphithéâtre, cette partie de la *Colonia Iulia Equestris* n'avait jusqu'alors livré qu'un tronçon de 4 m d'un égout voûté et quelques vestiges épars. Les apports de la fouille de 2014, menée par Archeodunum SA sous mandat de la Section de l'archéologie cantonale vaudoise, sont par conséquent majeurs,

avec notamment l'acquisition de connaissances éclairant une zone méconnue de l'agglomération antique et la mise en évidence de la continuité d'occupation de la parcelle, de l'époque romaine à nos jours. Toutefois, cette pérennité a eu des conséquences sur l'état de conservation des vestiges et sur la lecture de leurs relations stratigraphiques.



2

Fig. 2
Plan des vestiges connus à ce jour de la *Colonia Iulia Equestris*, avec la localisation de la parcelle fouillée en 2014, encerclée en noir.

Plan der bis anhin bekannten Strukturen der Colonia Iulia Equestris, die 2014 ausgegrabene Parzelle ist schwarz umrandet.

Pianta dei ritrovamenti conosciuti fino ad oggi della *Colonia Iulia Equestris*, la parcella scavata nel 2014 è contrassegnata da un cerchio nero.

Tout commence à l'époque romaine

Fondée entre 50 et 44 av. J.-C., la cité de Nyon connaît un fort développement urbain dès le règne de l'empereur Tibère, qui se traduit par une monumentalisation du centre et se poursuit durant tout le Haut-Empire. Initié vraisemblablement au cours de l'époque augustéenne (dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. – début du 1^{er} siècle apr. J.-C.), l'aménagement du quartier considéré est marqué par la construction d'un amphithéâtre entre la fin du 1^{er} siècle et le début du 2^e siècle apr. J.-C.

La création d'une terrasse

L'occupation de la parcelle investiguée se caractérise par l'édification d'un imposant mur de soutènement qui la traverse de part en part (fig. 3). Son tracé semble suivre le flanc d'une dépression naturelle orientée ouest-est, vraisemblablement la manifestation d'un ancien vallon. Edifié en plusieurs parties, contemporaines mais présentant des modes de construction différents, l'ouvrage retient un amoncellement de plus de 2 m de sédiments, qui forment une terrasse dont l'étendue n'est pas connue. Sous la forte poussée des remblais, la maçonnerie a très rapidement commencé à



Fig. 3
Nyon, rue St-Jean 24. Plan des vestiges mis au jour en 2014.

Nyon, rue St-Jean 24. Plan der 2014 aufgedeckten Strukturen.

Nyon, rue St-Jean 24. Pianta delle scoperte effettuate nel 2014.

Fig. 4
La partie occidentale du mur de soutènement de la terrasse, montrant des signes d'affaissement vers le nord.

Die Westseite der Fundamentmauer der Terrasse weist Anzeichen einer Absenkung gegen Norden auf.

La parte occidentale del muro di sostegno del terrazzamento mostra, verso nord, i segni di un affossamento.

s'affaisser vers le nord, nécessitant la construction de diverses structures de renfort, comme des murs de doublage et des contreforts.

Les sédiments ont livré d'abondants lots de céramique dont l'étude a permis de dater les travaux de la période augustéenne ou du début de l'époque tibérienne.

Les aménagements au sommet de la terrasse

Fortement arasés, les rares vestiges mis au jour sur la plateforme englobent néanmoins les traces de quelques maçonneries, qui ne subsistent généralement que sous forme de tranchées de récupération. Prenant appui contre le mur de soutènement, un premier local comporte un sol en mortier (*terrazzo*). Les murs est et ouest, fondés plus profondément que la paroi méridionale, se poursuivent vers le sud et esquisser une deuxième pièce, dont la fermeture n'a pas été observée. L'espace situé à l'est a livré le soubassement d'un niveau de circulation formé de dalles de molasse, ainsi que le fond d'un bassin quadrangulaire

3
accolé à une cloison sur poteaux. Orientée est-ouest, celle-ci a été remplacée dans un second temps par un mur faiblement fondé, qui présente des similitudes avec la paroi séparant les deux premières pièces: ce mur pourrait également être considéré comme une cloison interne. D'un point de vue architectural, ces locaux s'apparentent aux maisons des quartiers artisanaux des *vici* de *Lousonna* et d'Oberwinterthur, avec une ossature en bois et des parois en architecture mixte. Ces habitations comportent généralement deux à trois pièces en enfilade au rez-de-chaussée et sont fréquemment agrémentées d'un étage, parfois en encorbellement côté rue.

L'arasement de la surface de la terrasse est tel qu'il ne subsiste aucun niveau d'occupation et, par conséquent, aucun élément de datation ni indice quant à la destination de ces aménagements. Toutefois, la découverte, à proximité, de nombreux déchets de fabrication liés à divers arts et métiers laisse penser qu'ils avaient des fonctions diverses (habitat, atelier, échoppe).

Les aménagements au nord

La zone au nord du mur de terrasse n'est assurément investie qu'à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle par la construction d'un égout voûté et la mise en place de deux espaces de circulation, qui se développent selon un axe est-ouest et suivent un pendage régulier en direction du lac.

Deux tronçons de la même canalisation maçonnée, déjà repérée dans le sous-sol des propriétés des numéros 26 et 28 de la rue de la Colomnière, ont été mis au jour. Très bien conservé, l'ouvrage



Fig. 5
L'égout parallèle au mur de terrasse, vu en coupe.

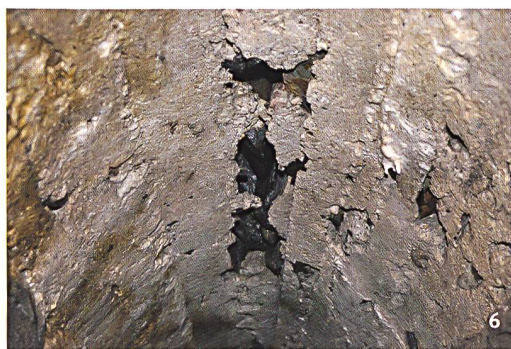
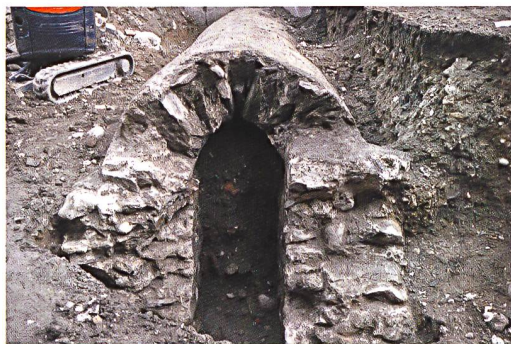
Schnitt durch den parallel zur Terrassenmauer verlaufenden Abwasserkanal.

Sezione della fognatura che corre parallela al muro di terrazzamento.

Fig. 6
Empreintes du cintre en bois utilisé lors de la construction de la voûte de l'égout.

Abdrücke von Konstruktionshölzern, die für den Bau des Abwasserkanalgewölbes verwendet worden waren.

Impronte dell'ometto di legno utilizzato al momento della costruzione della volta della fognatura.



porte encore, dans le mortier de chaux recouvrant la surface interne de la voûte, les empreintes du cintre en bois utilisé lors de la construction.

Au nord de l'égout se développe une voie en dôme constituée d'une couche de 25 cm de galets compactés et rehaussée de deux recharges analogues. Située en limite de parcelle, elle n'a été observée que sur une fraction de sa largeur, qui doit cependant osciller entre 4 et 6 m. Les différentes strates n'ont livré aucun mobilier qui permette de préciser leur datation.

Au sud de l'égout, longeant le mur de terrasse, s'étend un second espace de circulation d'une largeur pouvant atteindre 3 m. Formé de petits galets compactés posés à plat, d'une épaisseur n'excédant pas 10 cm, il semble correspondre à un trottoir. Il comporte plusieurs recharges similaires entrecoupées de remblais d'égalisation. Les différentes couches contiennent de nombreux déchets d'artisanat – tabletterie, verre, scories de fer, coulures de bronze.

Si la séparation entre les deux niveaux de circulation n'a pas pu être clairement mise en évidence,

elle est toutefois marquée par une importante différence d'altimétrie et se situe plus ou moins à l'aplomb de la clé de voûte de l'égout.

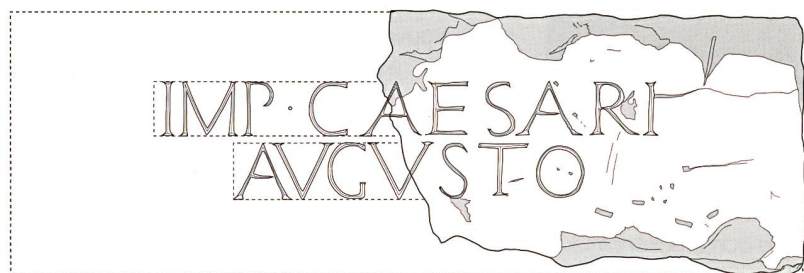
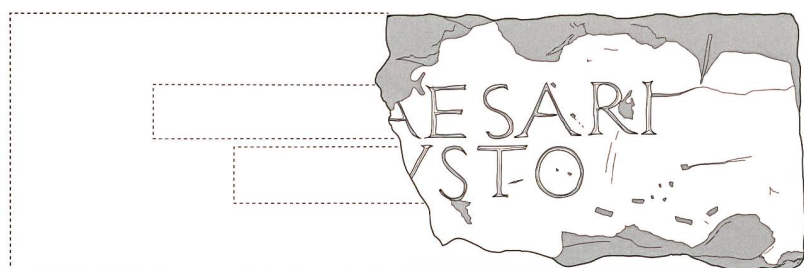
L'abandon

L'étude de la céramique montre que les aménagements romains ont été en fonction au moins jusqu'au milieu du 3^e siècle. Le nivellement des vestiges, dû à l'occupation ininterrompue de cette zone jusqu'à aujourd'hui, ne permet pas d'être plus précis quant à la période d'abandon des constructions romaines.

Des occupations médiévale et moderne

Aucun vestige remontant à l'époque médiévale n'a été constaté sur le site, mais la parcelle explorée se trouve en périphérie immédiate d'une église dont les ruines ont été démantelées à la fin du 18^e siècle. Mentionnée pour la première fois en 1340, l'église St-Jean-Baptiste, aussi connue sous le vocable des Corps-Saints, fut le réceptacle de nombreuses reliques. Elle abritait notamment une partie des restes sacrés attribués aux martyrs de la légion thébaine et fut un lieu de pèlerinage très fréquenté jusqu'à la conquête bernoise en 1536. Mettant un terme au culte catholique, cette dernière signa la fermeture du sanctuaire. En revanche, le cimetière qui lui était associé resta en fonction jusqu'en 1803.

Datant probablement de la dernière période d'utilisation du cimetière, de la fin du 18^e ou du début 19^e siècle, trois inhumations et deux tombes vides ont été mises au jour sur la parcelle explorée. Orientées ouest-est, les sépultures sont apparemment localisées à la limite septentrionale de l'espace funéraire, qui semble coïncider plus ou moins avec le tracé du mur de terrasse romain. Après sa désaffectation, l'endroit fut très rapidement nivelé, vendu à des particuliers, puis construit. En 1808, un mur fut érigé en bordure de la rue de la Colombière, permettant l'aménagement d'une terrasse garnie d'un jardin d'agrément.



Le bloc inscrit

Rejeté au sommet des remblais de la terrasse romaine, un bloc de molasse inscrit était scellé par une série de fines strates de préparation à l'installation d'un sol en *terrazzo* (fig. 1). Amputé de sa face antérieure gauche lors de l'implantation d'une citerne moderne, le bloc a subi à nouveau quelques dommages au cours des travaux liés à l'extraction de la cuve. Une partie de l'inscription est donc perdue, mais les dimensions d'origine du bloc lui-même peuvent néanmoins être établies (29 × 88 × 55 cm).

La largeur et la hauteur du bloc répondent à peu près au module du *pes monetalis* romain (29,55 cm), souvent mis en relation avec des ouvrages réalisés par des militaires, mais que l'on trouve aussi dans des constructions civiles. La

face latérale droite forme ce que l'on appelle un lit de joint, ce qui implique qu'elle n'était pas visible et qu'un autre bloc venait s'encaster sur sa droite. La face postérieure est en revanche très grossièrement ravalée, montrant ainsi que le bloc devait s'appuyer contre une autre structure ou être pris dans une construction de plus amples dimensions. La face supérieure est percée d'un trou de levage, ce qui laisse supposer que le bloc avait été hissé à plus de 2 m de hauteur: il pourrait donc s'être inséré dans un monument aux proportions importantes. Dans ce trou de levage, on a trouvé une monnaie de bronze d'époque julio-claudienne (première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.), dont la légende est malheureusement illisible. Il s'agit sans doute d'un dépôt volontaire, qui indique que la base de statue ou la structure dans laquelle s'insérait ce bloc avait fait, lors de sa construction, l'objet d'une attention particulière. La pierre était d'ailleurs probablement peinte comme l'étaient les blocs de molasse de l'*insula* 12 d'Avenches.

L'inscription

Le texte de l'inscription, sur deux lignes, est gravé en capitales soignées. On y lit: [---]aesari à la 1^{ère} ligne et [---]usto à la seconde. Les espaces différents qui séparent la fin de chaque ligne du bord droit du bloc montrent que le texte était centré. En reportant ces mêmes espaces sur la gauche de l'inscription, on peut évaluer la largeur originelle de chacune des deux lignes, ce qui permet de restituer graphiquement la longueur du texte. Pour remplir un tel espace, les parallèles épigraphiques connus suggèrent plusieurs restitutions. La plus probable est: [Imp(eratori) C]aesari | [Aug]usto, que l'on peut traduire par «A Imperator César Auguste». Il s'agit donc très certainement d'une dédicace à Auguste, dont le nom complet serait *Imperator Caesar Divi filius Augustus*, le fondateur du régime impérial, qui a porté ce nom de 27 av. J.-C. jusqu'à sa mort, en 14 apr. J.-C. Le bloc, inscrit du vivant de cet empereur, devait donc s'insérer dans une structure qui portait son

Fig. 7
Le bloc de molasse portant l'inscription (29 × 88 × 55 cm).

Der Molasseblock mit der Inschrift
(29 × 88 × 55 cm).

Blocco di molassa con l'iscrizione
(29 × 88 × 55 cm).

Fig. 8
Relevé de l'inscription.

Transkription der Inschrift.

Trascrizione dell'iscrizione.

Fig. 9
Essai de reconstitution de l'inscription: [Imp(eratori) C]aesari | [Aug]usto (A Imperator César Auguste).

Versuch einer Rekonstruktion der Inschrift: [Imp(eratori) C]aesari | [Aug]usto (dem Imperator Cäsar Augustus).

Tentativo d'interpretazione dell'iscrizione: [Imp(eratori) C]aesari | [Aug]usto (A Imperator Cesare Augusto).

Remerciements

Publié avec le soutien de la Section d'archéologie cantonale vaudoise, du Musée romain de Nyon et de la Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne.

Crédit des illustrations

Archeodunum SA (fig. 1-6).

ASA UNIL, T. Grec (fig. 7),

L. Patoureau (fig. 8), M. Aberson,

L. Patoureau (fig. 9).

effigie, peut-être associée à d'autres statues de membres de sa famille dont les dédicaces inscrites n'ont pas été retrouvées. Cette titulature abrégée, qui ne fait pas mention des titres officiels de l'empereur, n'est pas fréquente, mais on en trouve quelques parallèles. A ce jour notre inscription est, sur le territoire de la colonie de Nyon, la plus ancienne qui puisse être approximativement datée.

Le monument

Il ne serait pas étonnant que le monument dans lequel s'insérait à l'origine ce bloc inscrit ait fait partie du premier forum de Nyon, dont les portiques étaient eux aussi réalisés en molasse. On pourrait également supposer que le bloc se soit trouvé au-dessus d'une exèdre, ou au-dessous de l'ouverture d'une niche aménagée dans le portique du premier forum, niche dans laquelle se serait trouvée la statue du prince, selon une organisation analogue à celle des portiques latéraux du forum d'Auguste à Rome. En tout état de cause, l'existence à Nyon d'une base de statue, d'un monument ou d'une structure associés à une dédicace à Auguste n'étonnera guère: tout le centre de la ville romaine (forum, basilique, etc.) a été aménagé au cours de la période augustéenne, travaux suivis par une monumentalisation des édifices et une modification de la trame urbaine à l'époque tibérienne.

Zusammenfassung

Anlässlich der 2014 in einem noch kaum untersuchten Quartier der antiken Stadt von Nyon durchgeführten Notgrabung kam überraschend eine interessante Inschrift zum Vorschein. Die Fundstelle, die seit augusto-tiberischer Zeit besiedelt war, brachte Befunde zutage, die gleichzeitig zum privaten und öffentlichen Raum gehörten. Zum privaten Raum aufgrund der Aufschüttung einer Geländestufe, die Gebäude mit gemischter Nutzung, wie Wohnung, Werkstatt und Verkaufsladen

trug, zum öffentlichen Raum aufgrund eines gewölbten Abwasserkanals, der überlagert war von einer Strasse und einem Trottoir. Die in der Aufschüttung der Terrasse zutage gekommene Inschrift ist ein bedeutendes Zeugnis für die Anfänge der Kolonie und die Stadtentwicklung ab dem Beginn der Kaiserzeit. Die römische Besiedlung dauerte bis zur Mitte des 3. Jh. Der Ort liegt verlassen bis er dann der Kirche St-Jean-Baptiste angegliedert und bis 1803 als Friedhof genutzt wird.

Riassunto

Gli scavi preventivi condotti nel 2014, in un quartiere poco indagato dell'antica città di Nyon, hanno permesso di acquisire dati inediti sull'abitato e di portare alla luce un'interessante iscrizione. Il sito è stato frequentato dal periodo augusto-tiberiano ed ha rivelato la presenza di strutture ricollegabili all'ambito privato, con la sistemazione di un terrazzamento che accoglieva edifici a vocazione abitativa e commerciale (appartamenti, atelier e botteghe) e all'ambito pubblico, con la costruzione di una fognatura a volta sormontata da una via e da un marciapiede. Scoperta nel terrapieno che costituiva il terrazzamento, l'iscrizione offre una significativa testimonianza dei primi anni della colonia e dello sviluppo urbano che ha conosciuto agli inizi dell'Impero. L'occupazione romana del quartiere continuerà fino alla metà del III secolo. Dopo un periodo d'abbandono, quest'area sarà integrata alla Chiesa di St-Jean-Baptiste e utilizzata come cimitero fino al 1803.

Bibliographie

- M. Aberson, M. Fuchs, «Nyon, rue St-Jean: une nouvelle dédicace à Auguste (?)», *Museum Helveticum* 74/1, 2017, à paraître.
- C. Brunetti, Chr. Henny, *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris*. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud), CAR 136, Lausanne 2012.
- R. Syme, «Imperator Caesar, a Study in Nomenclature», *Roman Papers*, I, Oxford, 1979, pp. 361-377.